

Les Corporations et leurs saints Patrons

Pour les chrétiens du Moyen-Age, les saints n'étaient pas seulement les héros de l'histoire du monde, ils étaient surtout des intercesseurs et des patrons.

Il y avait dans les honneurs dont ils étaient l'objet plus d'un reste de paganisme. Ils se mêlaient à la vie des hommes et des cités comme les dieux indigètes de la Rome païenne. En naissant, le chrétien recevait au baptême le nom d'un saint qui devenait son patron et son modèle. L'enfant, devenu jeune homme, choisissait un métier et entraît dans une corporation : un nouveau saint l'y accueillait (1). S'il était tailleur de pierres, il chômait la fête de saint Thomas, apôtre; s'il était tanneur, celle de Saint-Barthélémy. Ce jour-là il oubliait les rudes tâches et les longues journées; fier comme un chevalier, il marchait derrière la bannière du saint Patron, assistait à la messe avec les maîtres et les compagnons, puis s'asseyait à la même table qu'eux. Le nom d'un saint était associé aux meilleurs souvenirs de sa jeunesse. Les grandes fêtes où se déroulaient les splendides processions, où brillaient les châsses, où se jouaient les Mystères, où la cité se donnait en spectacle à elle-même, étaient celles des saints Patrons des Villes. Dans le bourg le plus sauvage de la vieille France, on se réjouissait au moins une fois l'an; on dansait sous l'orme, près du cimetière, le jour où revenait la fête du saint dont l'église conservait les reliques. Dans les pro-

(1) E. MALE : *L'Art religieux au XIII^e siècle*.

vinces du centre de la France, la fête du village se nomme encore aujourd'hui « l'apport », nom qui rappelle l'offrande que tout bon chrétien devait présenter ce jour-là, à l'autel du patron de la paroisse. Dans ces mêmes provinces, le jour de la fête du saint, on vendait sa statue au plus offrant, sous le porche (1). Le « roi » de l'enchère devenait pendant quelques heures le maître de la sainte image et l'emportait dans sa maison, où le bonheur devait entrer avec elle.

Cette tradition semble s'être perpétuée dans certaines régions. C'est ainsi qu'à Arras, les tapissiers-décorateurs fêtent encore saint Luc et que l'un d'eux se voit confier pour l'année la garde de la statue du saint, à charge pour lui d'ajouter un cadeau au trésor de saint Luc.

Les routes de France étaient couvertes de voyageurs qui portaient à leur chapeau l'image de plomb de saint Michel du Péril ou de saint Gilles de Languedoc. Ces petites médailles valaient le sauf-conduit d'un roi. Les armées ennemies laissaient passer ces hommes qui voyageaient pour le remède de leur âme. Chaque province avait ses lieux sacrés (2); les fontaines qu'habitaient jadis les déesses mères, les pierres de la lande, hantées par les fées, étaient devenues chrétiennes, de grands saints les avaient bénies. Les saints avaient remplacé les génies des montagnes, des vallées, des forêts. Sanctuaires, ermitages, fontaines saintes, c'était là toute la géographie d'alors. Les saints étaient l'unique science de l'homme du XIII^e siècle; il les mêlait à toutes ses pensées, à tous ses actes. Dans ses maladies c'est d'eux qu'il attendait la guérison. La vertu des prières qu'on récitait en l'honneur des saints s'étendait aux animaux, aux plantes, à toute la nature. Saint Corneille protégeait les bœufs; saint Gall, les poules;

(1) E. MALE : *L'Art religieux à la fin du Moyen-Age*, p. 156.

(2) E. MALE : *L'Art religieux au XIII^e siècle*.

saint Médard défendait les vignes contre la gelée. Ce désir passionné d'appui, de guérison, de salut, dans l'ignorance profonde de toute chose, est singulièrement touchant. Les saints rythmaient l'année; ils retenaient quelque chose du charme païen de la nature et de la saison. Ils distribuaient à leur gré aux hommes, les beaux et les mauvais jours, comme les anciens dieux germaniques. La nature, l'univers entier proclamaient la gloire des saints. La voie lactée s'appelait le chemin de Saint-Jacques, les phosphorescences de la mer « le feu Saint-Elme ». Le plantain, qui guérit de la scrofule, était connu dans le nord de la France sous le nom d'herbe de Saint-Marcoul. Celui-ci guérissait les écrouelles; il avait transmis, disait-on, ce privilège aux rois de France; aussi, après leur sacre, allaient-ils visiter le prieuré de Corbeny (près de Laon), où ils vénéraient le tombeau du saint.

Ainsi l'antique paganisme se perpétuait ingénument sous le couvert des saints. On comprend pourquoi ils ont tenu tant de place dans l'esprit du peuple qui ne se lassait pas de voir ses protecteurs, ses amis, tous ceux avec qui il était plus familier qu'avec Dieu.

Le saint auquel on s'attache d'abord est celui dont le nom vous fut donné au baptême. Un lien mystérieux unit le chrétien à son protecteur céleste. Mais les individus ne sont pas seuls à avoir des patrons: les hommes réunis en ont aussi. Nous n'avons plus aujourd'hui la moindre idée de ce que fut la vie chrétienne au Moyen-Age. Jamais l'homme ne fut moins isolé. Divisés en petits groupes, les fidèles formaient d'innombrables confréries; c'était toujours un saint qui les rapprochait, car les saints étaient alors le lien qui unissait les hommes (1).

Les confréries du Moyen-Age peuvent se classer sous trois chefs: confréries pieuses, confréries militaires, confréries de métiers.

(1) E. MALE: *L'Art religieux à la fin du Moyen-Age*.

Les premières étaient des associations de prières et de bonnes œuvres qui se formaient sous le patronage d'un saint.

Les secondes, qui se multiplièrent surtout à la fin du Moyen-Age, étaient les confréries d'archers, d'arbatétriers et d'arquebusiers.

Quant aux confréries de métiers, les seules dont nous nous occupons dans cette étude, il nous suffira de rappeler qu'elles restèrent fidèles jusqu'à la fin du Moyen-Age (et bien au delà) à leurs origines religieuses. Le saint patron qui protégeait chaque métier avait sa chapelle où se réunissaient maîtres et compagnons et, souvent, près de l'autel, se voyaient les chefs-d'œuvre de maîtrise. L'image du saint ornait les bannières de la confrérie, et elle était sculptée au sommet du bâton qu'on portait par la ville, au son de la musette, le jour de la fête du métier. Elle se voyait sur les blasons des corporations, car les rôturiers voulurent avoir leurs armoiries comme les gentilshommes. Les maréchaux avaient un saint Eloi d'or sur fond d'azur, les bouchers un saint Eutrope, les rôtisseurs un saint Laurent. Les boulangers portaient sur fond d'azur un saint Honoré vêtu pontificalement, tenant une pelle à four d'argent, chargée de trois pains ronds de gueules (1). On faisait mieux encore : le jour de la fête du métier, quand le cortège, avec ses cierges, ses bouquets, son bâton sculpté et sa bannière, se rendait à l'église, un compagnon, vêtu en apôtre ou en évêque, représentait le saint patron de la confrérie. Enfin, les corporations participaient officiellement, en bonne place, aux fêtes et processions. (Voir annexes A et B.)

C'est ainsi que le 21 juin 1764 (2), nous les trouvons à la procession solennelle du Saint-Sacrement qui eut lieu à Compiègne, à laquelle assistèrent le

(1) E. MALE : *L'Art religieux à la fin du Moyen-Age*.

(2) Manuscrit 132 : Biblioth. Compiègne (Minimes).

roi Louis XV, la reine, le dauphin, la dauphine, le duc de Berry, le comte d'Artois et la famille royale. Le défilé partit de l'abbaye Saint-Corneille à dix heures du matin : après les pèlerins de Saint-Claude, qui étaient en tête, venaient 52 communautés d'arts et métiers dont deux maîtres portaient un flambeau et le blason de leur saint patron; tous les compagnons allaient en rangs, conduits par le sergent de police.

La même cérémonie se renouvela le 28 juin, à l'occasion de la Petite Fête-Dieu.

Ces usages ont laissé des traces qui n'ont pas encore tout à fait disparu. A Paris, le chef de la confrérie des avocats, qui portait dans les cérémonies le bâton du saint-patron, finit par prendre le titre de bâtonnier, titre qui existe encore à présent (1).

Les confréries de métiers se montrèrent généreuses, et beaucoup d'œuvres d'art qui subsistent témoignent de leur libéralité : vitraux, statues, retables peints ou sculptés, tableaux, émaux, ornements d'autel, etc. Ces œuvres sont assez facilement identifiées, car elles représentent presque toujours les patrons des corporations locales. Nous verrons toutefois par la suite qu'il n'en est pas toujours rigoureusement ainsi et que des corporations ont pu offrir des statues, bas-reliefs ou vitraux représentant des saints autres que leurs protecteurs.

Quelles sont les raisons qui ont présidé au choix d'un saint patron de corporation ? Nous pouvons, semble-t-il, les résumer ainsi :

Les actes de la vie du saint permettaient de le prendre pour modèle; ou bien parce qu'il était tenu pour un puissant protecteur.

L'instrument de martyre du saint est en rapport avec le métier exercé.

(1) Du BROC DE SEGANGE : *Les saints Patrons des Corporations*, T. I., p. 533.

L'analogie entre les gestes habituels supposés du saint et ceux des compagnons.

Le rapprochement puéril et parfois touchant entre le caractère essentiel du saint et la corporation.

Un calembour sur le nom.

*
* *

Parmi les saints dont la vie permettait aux compagnons de les prendre pour modèles, nous pouvons citer :

Saint Joseph, patron des charpentiers.

Sainte Madeleine, patronne des parfumeurs, qui versa un vase d'aromates sur les pieds du Sauveur.

Saint Luc, qui était peintre, patron des peintres et tapissiers-décorateurs. Une image de la vierge, qui se trouve au couvent de l'Annunziata, à Florence, est attribuée à saint Luc; ce n'est d'ailleurs pas la seule (1).

Saint Nicomède, patron des sculpteurs; il avait vu son maître mort sur la croix; il avait essayé d'éterniser par son art cette douloureuse image (2), mais l'entreprise était au-dessus des forces humaines et il désespéra bientôt d'y réussir. Un jour qu'il s'était endormi de fatigue auprès du Christ inachevé, un ange descendit du ciel et termina l'œuvre. Belle légende qui donne à cet art une origine céleste.

Saint Yves, patron des avocats, qui mettait son éloquence au service des pauvres qu'il défendait en toute occasion avec désintéressement. Il s'était

(1) BARON DE BONNAULT : Impressions florentines d'un paysan picard au XVIII^e siècle. (*Bulletin de la Société Historique de Compiègne*, T. X).

(2) E. MALE : *L'Art religieux au XII^e siècle*, p. 254.

donc trouvé un avocat pour être canonisé ! Le peuple en marquait son étonnement avec bonhomie dans l'hymne qu'il chantait en l'honneur de saint Yves : « *Advocatus et non latro. Res miranda populo.* » (1).

On conte encore cette légende : « Saint Pierre ayant refusé l'accès du Paradis à saint Yves, celui-ci était néanmoins parvenu à y entrer à la suite de la foule. Mais saint Pierre l'ayant reconnu, le pria de sortir. « Un instant, répondit saint Yves; je suis en possession et je ne sortirai qu'autant qu'on m'aura fait signifier de déguerpir. » On chercha un huissier, mais vainement; il n'en était pas encore entré en Paradis ! (2).

Saint Yves vient d'avoir une petite note d'actualité : Le président du Conseil municipal de Paris a remis officiellement, le 24 janvier 1930, au musée de l'Ordre des Avocats, la pierre de fondation de la chapelle Saint-Yves, posée à Paris en 1352 par Jean Le Bon, roi de France, et déterrée en 1928 à l'angle de la rue Saint-Jacques et du boulevard Saint-Germain, au cours des travaux du métropolitain.

Sainte Marthe, patronne des servantes. Symbole de la vie active (3) C'est à elle que s'adressèrent pendant tant d'années, aux messes matinales, des prières, moins magnifiques sans doute, mais pareilles, pour le fond, à celle que Lamartine a écrite dans *Graziella* pour la parfaite servante : « Nous nous attachons au foyer, à l'arbre, au puits, au chien de la cour, et le foyer, l'arbre, le chien nous sont enlevés quand il plaît à nos maîtres. Mon Dieu, faites-moi la grâce de trouver la servitude douce et de l'accepter sans murmure, comme la condition

(1) E. MALE : *L'Art religieux à la fin du Moyen-Age.*

(2) Abbé DESTOMBES : *Vie des Saints des diocèses d'Arras et de Cambrai*, T. II.

(3) E. MALE : *L'Art religieux à la fin du Moyen-Age.*

que vous avez imposée à tous en nous envoyant dans ce monde.»

Saint Julien l'Hospitalier, qui accueillit même le lépreux, devint tout naturellement le patron des aubergistes.

Saint Thomas, patron des architectes. Il ne s'agit pas ici des actes de la vie du saint, à proprement parler, mais d'une légende très chère aux fidèles et aux artistes, quoique sévèrement condamnée par saint Augustin :

On disait donc qu'un roi lointain : Gondoforus, avait fait venir Thomas comme architecte pour lui bâtir un palais « pareil à ceux de Rome » (1). Le roi lui présenta le plan qu'il avait conçu, lui ouvrit ses trésors et s'en alla dans une autre province. Thomas se mit aussitôt à prêcher et convertit une partie de la ville. Quand le roi revint et qu'il apprit ce que l'apôtre avait fait pendant son absence, il le fit jeter en prison et le condamna à être écorché vivant. Mais la veille de l'exécution, le frère du roi, qui venait de mourir, ressuscita et dit à son frère : « J'ai vu le palais d'or, d'argent et de pierreries qu'a bâti cet homme, et si tu veux il est à toi. » Gondoforus fit venir Thomas qui lui dit : « Croyez en Jésus et soyez baptisé, car il y a au ciel d'innombrables palais qui sont préparés depuis le commencement du monde. » On entrevoit l'origine d'une pareille légende : elle est née d'une métaphore. Les apôtres bâtissent l'édifice de la foi, ils édifient un temple fait de pierres vivantes qui est l'Eglise. Encore aujourd'hui le mot : édifier garde dans notre langue son sens mystique. Un écrivain d'une imagination vive est parti de là pour faire de saint Thomas un architecte. Tout cela était pris au pied de la lettre au XIII^e siècle, sans commentaire et sans exégèse.

(1) E. MALE : *Art religieux au XIII^e siècle.*



La faculté qu'eut le peuple du Moyen-Age de créer des légendes est surprenante.

Saint Erasme ou saint Elme (1) était le saint favori des matelots de la Méditerranée : son image se voyait à l'avant des felouques des mers latines. En sa qualité de patron des marins, saint Erasme portait à la main un cabestan où s'enroulait un câble (2). Loin des côtes, un pareil emblème ne pouvait plus être compris. Les populations de l'est de la France, chez qui saint Erasme était en grand honneur, imaginèrent que le saint évêque tenait à la main, comme les autres saints, l'instrument de son supplice. On supposa donc que les bourreaux lui avaient ouvert le ventre et que, par un raffinement de barbarie, ils avaient enroulé ses intestins sur un treuil. Les actes du saint accueillirent le récit populaire et, désormais, saint Erasme fut invoqué contre la colique. Dans la petite église de l'Huys, près de Braine, dans le Soissonnais, les mères venaient suspendre des écheveaux de fil au cou de sa statue et prier pour la guérison de leurs enfants. L'écheveau symbolisait sans doute les intestins. Saint Erasme était connu à l'Huys sous le nom populaire de saint Agrapard (3).

Saint Crépin et saint Crépinien, très vénérés à Soissons, étaient tout naturellement adoptés par les cordonniers, ayant été cordonniers eux-mêmes.

De même saint Cosme et saint Damien, qui soignaient les malades, devinrent les saints patrons des médecins et, précédemment, des barbiers chi-

(1) *Corruption de Saint Eramo*. Saint Eramo, nom donné par les matelots italiens.

(2) E. MALE : *Art religieux au XIII^e siècle*, p. 342.

(3) De Agrapo, Crapart... dérivé de crampes.

rurgiens. Ceux-ci étaient reconnus comme corps savant, dès 1701, et placés, sur la même ligne que les médecins (1). Louis XIII, né le 27 septembre 1601, jour de la fête des saints Cosme et Damien, avait pour la communauté une prédilection particulière et s'était fait recevoir membre de la confrérie.

Saint Fiacre, ermite réfugié à Breuil, près de Meaux, qui cultivait un jardin dont les produits le faisaient vivre, ainsi que la communauté qu'il avait établie, patronne la corporation des jardiniers.

Saint Eloi, l'artiste sans reproche, méritait d'être adopté par les orfèvres, puisqu'il exécuta une série de chefs-d'œuvre dont les principaux, outre, les châsses de plusieurs saints, furent les tombeaux de saint Denis et de saint Martin de Tours.

Il est curieux de voir les efforts que faisaient les corporations pour mettre le saint en rapport avec le métier qu'il protégeait : comme nous l'avons vu déjà, elles inventaient des légendes. L'histoire de saint Eloi, orfèvre, ne disait pas qu'il eut été maréchal-ferrant. Les maréchaux, pourtant, qui l'avaient pris pour patron, voulaient à tout prix que saint Eloi eut été un des leurs. C'est pourquoi ils accueillirent avec empressement un récit fameux que les compagnons colportaient de village en village. On racontait donc que saint Eloi était jadis un maréchal-ferrant renommé mais trop fier de ses talents (2). Un jour, un ouvrier qui faisait son tour de France vient lui demander du travail. Eloi, pour juger de son savoir-faire, l'invite à ferrer un cheval qu'on venait justement de lui amener. Le nouveau-venu soulève le pied du cheval, le coupe, le ferre commodément sur l'enclume et le remet en place avec tranquillité. Un maître comme Eloi ne

(1) A. FRANKLIN : *Les Corporations ouvrières de Paris du XII^e au XVIII^e siècle*.

(2) E. MALE : *L'Art religieux à la fin du Moyen-Age*, p. 195.

s'étonne pas pour si peu; au premier cheval qui se présente, lui aussi, il coupe le pied, mais une fois ferré, le pied ne se laisse plus remettre. Grand embarras d'Eloi. Le mystérieux compagnon sourit, répare le mal et, d'un coup transfiguré, apparaît sous son véritable aspect. C'est Jésus-Christ en personne, revenu sur la terre pour rappeler à Eloi que les grands artistes ont le devoir d'être modestes.

Saint Christophe avait été adopté par les portefaix, les déchargeurs de bateaux et les déménageurs.

Christophe était un géant de la terre de Chanaan, haut de douze coudées. Il entra au service d'un roi parce qu'il avait entendu dire que ce roi était le plus puissant du monde (1). Un jour qu'on prononçait le nom du diable, le roi se signa. Christophe connut par là qu'il y avait dans le monde quelqu'un de plus puissant que son maître. C'est pourquoi il partit pour s'aller mettre au service du diable. Il le rencontra dans un désert et fit route avec lui. En arrivant dans un carrefour ils aperçurent une croix et soudain le diable prit la fuite. Lorsque Christophe l'eut rejoint, il voulut connaître la cause de cette terreur subite. Le diable, pressé de questions, fut contraint d'avouer qu'il y avait quelqu'un de plus puissant que lui. Sans tarder, Christophe se mit à la recherche de ce maître plus fort que le diable. Un ermite qu'il rencontra lui enseigna les vérités de la foi chrétienne et le baptisa. L'ermite, désireux de le faire avancer dans la voie de la perfection, lui recommanda d'abord de jeûner; mais le bon géant en était tout à fait incapable. Il lui enjoignit alors de réciter ses prières, mais Christophe s'embrouilla et n'en put venir à bout. L'ermite, connaissant mieux son néophyte, établit cet homme de bonne volonté au bord d'un fleuve rapide, où chaque année beaucoup de voyageurs se noyaient. Christophe prenait

(1) E. MALE : *L'Art religieux à la fin du Moyen-Age*, p. 195.

les passants sur son dos et, aidé d'un bâton, il franchissait le torrent. Un jour, il s'entendit appeler par un enfant. Il sortit de sa hutte, mit le jeune voyageur sur son épaule et commença à traverser le fleuve. Mais, quand il fut au milieu, l'enfant devint si lourd que le géant, courbé en deux, n'avancait plus qu'à grand peine. Arrivé enfin à la rive, il demanda à l'enfant qui il était : « Tu m'as chargé d'un si grand poids, dit-il, que si j'avais porté le monde entier sur mes épaules, je n'aurais pas eu un plus lourd fardeau. » « Ne t'étonne pas, Christophe, répondit l'enfant, car tu as eu sur les épaules, non seulement le monde entier, mais celui qui a créé le monde. Sache que je suis Jésus. » L'enfant disparut aussitôt et Christophe, qui avait planté son bâton dans le sable, vit qu'il était couvert de feuilles et de fleurs.

Déjà célèbre au xiv^e siècle, saint Christophe le devint bien davantage plus tard. La vertu de protéger de la mort subite lui avait été attribuée; dans les livres d'heures, dès la fin du xiv^e siècle, il est expressément invoqué pour cela. Dans le cours du xv^e et du xvi^e siècles s'élevèrent dans nos églises ces nombreuses statues de saint Christophe dont les plus gigantesques ont disparu aujourd'hui. Dans les petites églises de villages, où l'art savant des villes ne pénétrait pas, on rencontre parfois encore aujourd'hui une grossière peinture à moitié effacée qui représente saint Christophe : on regardait l'étrange saint, tout pareil aux géants des contes de la veillée, on murmurait une prière et l'on s'en allait rassuré.

Ce pouvoir de protéger de la mort subite, attribué à saint Christophe, est encore tenu pour probable, sinon pour certain, puisque, de nos jours, les automobilistes ont adopté ce saint pour patron.

Dans le même temps que saint Christophe, une jeune sainte était priée, elle aussi, pour protéger de la mort subite : c'était sainte Barbe.

Barbe était fille de Dyoscore, roi de Nicomédie, qui la voulait marier à Riffémont, prince persan. Mais la jeune fille, qui s'était convertie au christianisme et qui avait fait vœu de virginité, repoussa cette union. Dyoscore dénonça Barbe au prévôt Marcien qui la fit martyriser après l'avoir « déshonorée parmi Nychomédie »,

« Nue du pied jusqu'au chef, et sans nul couvert chef », ainsi qu'il est dit dans un mystère qui fut joué à Compiègne, en 1475 et 1476(1).

Mais pendant le martyre infligé à Barbe sur l'ordre de son père, la foudre éclata dans le ciel sans nuages et frappa à la fois Dyoscore sur le chemin de sa demeure et Marcien sur son tribunal.

Sainte Barbe fut donc invoquée contre la foudre.

Personne n'ignorait que la sainte avait obtenu de Dieu la plus précieuse des faveurs : par son intercession, le chrétien était sûr de ne pas mourir sans avoir reçu le suprême viatique. Insigne privilège, et qui lui valut l'amour de toute la chrétienté.

Avec cette logique que présentent souvent les créations populaires, on prêta à sainte Barbe des puissances nouvelles qui n'étaient que les conséquences naturelles de son merveilleux privilège. Puisqu'elle écartait la foudre, elle devait protéger de la mort subite; la cloche, qu'on sonnait à toute volée quand grondait l'orage, était souvent ornée de son image et, parfois, les hauteurs qui attirent la foudre lui étaient dédiées. Quand « par suggestion diabolique » on découvrit la poudre, on crut tenir le feu du ciel : même violence irrésistible ; mêmes coups imprévus ; souvent l'arquebuse éclatait aux mains du soldat. Qui pouvait protéger l'artilleur, le mineur, tous ceux qui maniaient la poudre, sinon la sainte qui détournait l'éclair ? Sainte Barbe était ainsi toute désignée pour patronner leurs corpora-

(1) A. SOREL : Notice sur les Mystères représentés à Compiègne au Moyen-Age. (*Bulletin de la Société Historique de Compiègne*, T. II).

tions, ainsi que celle des marins, souvent victimes des orages.

*
* *

Nous venons de citer quelques-uns des saints patrons choisis parce que leurs actes ou leurs vertus faisaient d'eux des modèles ou de puissants protecteurs.

D'autres furent adoptés, parce que le supplice qui leur fut infligé, ou les instruments de ce supplice, étaient en rapport avec le métier ou les outils des confrères.

Ainsi, saint Blaise fut adopté comme patron par les cardeurs de laines parce que le peigne de fer qui avait servi à le martyriser était analogue à celui dont ils se servaient pour carder.

Sainte Catherine d'Alexandrie patronnait la corporation des charrons à cause des quatre roues de son supplice (1).

Saint Eutrope, qui fut fouetté à l'aide de cordes épaisses et dont le crâne fut fendu d'un coup de hache, était le patron des bouchers. D'autre part, il était particulièrement invoqué en faveur des suppliciés.

Ceci explique la présence de la statue du saint à l'angle de la rue Carnot, ancienne rue Saint-Accroupy, et de la rue de Clamart, à Compiègne, car les suppliciés qu'on conduisait vers la Justice, aux fourches patibulaires de la ville, passaient là (2); cette statue se trouve au faite d'une boucherie. Saint Accroupy n'est autre que saint Eutrope; celui-ci était très vénéré au Moyen-Age, notamment en Saintonge et en Poitou; il était appelé Atropy (du latin Eutropius) en diverses régions; ce nom dégénéra en Acropy, puis, étant si près

(1) J. DE VORAGINES : Légende Dorée.

(2) Communication de Mgr LECOT. (*Bulletin de la Société Historique de Compiègne*. 1877).

d'une appellation qui évoquait une image précise dans l'esprit du peuple, devint saint Accroupy. Cette déformation se produisit d'autant plus facilement que le saint était habituellement représenté accroupi, dans la position incommode qu'il dut avoir dans la prison très basse où il fut incarcéré, selon la légende, avant d'être martyrisé. Saint-Accroupy était très honoré dans le Vexin, à Chaumont notamment, où sa chapelle faisait l'objet de pèlerinages.

Plusieurs rapprochements n'étaient pas d'un très bon goût :

Saint Barthélemy, qui fut écorché vivant, était le patron des tanneurs.

Saint Jean, qui fut plongé dans l'huile bouillante, celui des fabricants de chandelles.

Saint Laurent, exposé au feu sur un gril, patronnait la corporation des verriers et celle des rôtisseurs. De nos jours, les verriers du Nord sont encore fidèles à saint Laurent.

Quant aux rôtisseurs, ils avaient mal choisi leur patron, si nous en croyons le poète contemporain R. Ponchon, qui écrit à ce sujet :

La Fin d'une Légende (1)

Escoffier : carnet d'Epicure.

Saint Laurent fut un des premiers martyrs de l'Eglise, mais il ne fut nullement cuisinier. Il fut même exactement le contraire, puisqu'on le condamna à être brûlé vif.

*
*
*

St-Laurent fut un grand martyr,
Les païens le firent rôtir,
Hélas, comme une simple viande.
Ou mieux le mirent sur le gril,
Ce dont il ne fut guère aigri,
Car, si l'on en croit la légende :

(1) R. PONCHON : La Muse au cabaret.

Il aurait même plaisanté ;
Se trouvant trop cuit d'un côté,
Au bout de cinq à six minutes,
Il dit : « Messieurs, retournez-moi
Sinon, je croirais, sur ma foi
Que jamais de pitié vous n'eûtes.

Si c'est parce que notre saint,
Mourut comme Guatimozin,
Sur ce matelas un peu glabre,
Que vous vous réclamez de lui,
O cuisiniers, c'est inouï,
L'ironie est un peu macabre !

En outre ce n'est pas Laurent
Absolument indifférent
Et pour cause, à l'art culinaire,
Votre vrai patron, cuisiniers,
Mais il faut que vous l'appreniez,
C'est *St-Fortunat*, son confrère.

Fortunat était à Poitiers,
Evêque au temps où le moustier
Fondé par Ste Radegonde
Florissait et battait son plein,
Il en devint le chapelain,
Ce que vous dira tout le monde.

Il avait un péché mignon,
La table, le bon compagnon,
Et voyez en façon dernière
Comme tout s'arrange, vraiment,
Car s'il était un peu gourmand,
Elle était bonne cuisinière.

On peut être un saint, n'est-ce pas,
Sans faire fi d'un bon repas ?
La sainte en sa sollicitude
Lui cuisinait maint petit plat
Qui causait à notre prélat
Des instants de béatitude.

Alors il tenait des propos
Eminemment épiscopaux
Qui ravissaient la sainte femme.
Et tout se passait pour le mieux
A la grande gloire de Dieu
Et pour le salut de leur âme.

Et non seulement mon gourmet
Dégustait ces plats qu'il aimait,
Mais il les chantait sur sa lyre,
En des poèmes inspirés
Sachant passer des vers sacrés,
Aux profanes, si l'on peut dire ?

Et ce Fortunat fortuné
Et Radegonde ont cuisiné
Jusques à leur heure dernière.
C'est pourquoi nous considérons
Que ce sont là vos vrais patrons,
O cuisiniers, ô cuisinières.

*
**

Les raisons qui ont présidé au choix des saints patrons ne sont pas toujours aussi faciles à deviner que celles que je viens de vous citer. Il faut vraiment toute la perspicacité et la science des savants familiers du moyen-âge, pour découvrir une analogie de gestes ou le rapprochement qui fut fait entre certains saints et la corporation qu'ils patronnèrent.

Les menuisiers, par exemple, à qui les églises commandaient parfois le tabernacle où l'on enferme le saint ciboire, avaient choisi pour patronne sainte Anne, sous le prétexte que sainte Anne avait fait le premier des tabernacles, c'est-à-dire la Sainte Vierge qui porta Dieu dans son sein. Ils appelaient irrévérencieusement « cervelle de sainte Anne » le mélange de colle et de sciure de bois qui leur servait à boucher les trous et à dissimuler les défauts d'une planche.

Les scieurs de long fêtaient la *Visitation* parce que, ce jour-là, la sainte Vierge et sainte Elisabeth s'inclinèrent l'une devant l'autre comme font les deux ouvriers en maniant la scie (1).

Les épingliers avaient choisi comme fête de cor-

(1) E. MALE: *L'Art religieux au XIII^e siècle*, 2^e partie, p. 406.

poration la Nativité parce que la Vierge avait (pensait-on) pendant la nuit de Noël, attaché le maillet de l'enfant avec des épingles, comme le font les nourrices (1).

Enfin, des calembours puérils déterminaient certains choix : saint Lié guérissait les enfants noués, saint Vaast les faisait marcher, saint Clair guérissait les maux d'yeux et conservait probablement la vue puisqu'il patronna la corporation des brodeurs; saint Roch était adopté par les paveurs.

Une raison analogue explique la grappe de raisin que tient saint Vincent sur plusieurs méreaux de la fin du Moyen-Age, frappés par la corporation des vigneron. On chercherait vainement dans la Légende dorée l'explication d'un tel emblème. Toutefois, certains auteurs font remarquer que Vincent fut diacre.

L'idée de l'avoir pris pour patron des vigneron rappellerait mystérieusement la part que le diacre prend au divin sacrifice; c'est lui qui verse dans le calice le vin qui va bientôt devenir le sang du Christ (2).

Ceci répondrait à la question que pose plaisamment le poète Raoul Ponchon, dans la poésie suivante :

Saint Vincent est fêté le 22 janvier (3).

Ainsi grand St-Vincent c'est aujourd'hui ta fête,
Je l'eusse mieux aimée en un plus heureux mois.
Alors que nos côteaux défient toute épithète,
Plutôt qu'en ce mois de tempête.
Mais tu n'en peux rien, non plus moi.

Autre chose : d'après la « Légende dorée »
Je sais bien que tu fus un martyr de la Foi,
Et que, de sa prison ton âme libérée,
Alla fleurir dans l'Empyrée
A la droite du Roi des Rois ;

(1) E. MALE : *L'Art religieux au XIII^e siècle*, 2^e partie, p.406.

(2) Dom GUERANGER : *Temps de Noël*, 2^e partie, p. 406.

(3) R. PONCHON : *La Muse au cabaret*.

Mais ô Vincent, pardonne à ma sombre ignorance,
Je me demande encore, à cette heure pourquoi
Les braves vigneron du beau pays de France
T'ont voué cette révérence
Et vont se réclamant de toi ?

Cultivas-tu la vigne avant que d'être apôtre
Et d'évangéliser, aux premiers temps chrétiens ?
Ou, si tu cumulas ? L'un n'empêche pas l'autre,
Mais vois quel dépit est le nôtre.
Que l'Histoire n'en dise rien.

Ou bien si de ton nom la syllabe première
Les aurait à ce point frappés qu'ils t'ont choisi
Pour patron, voyant là comme un trait de lumière ?
La foule est assez coutumière
De jouer sur les mots ainsi.

Quoiqu'il en soit, je crois à ton rôle et t'honore
Je te regarde comme un saint de tout repos.
Et te prie d'accepter, d'autant que j'en ignore,
À défaut d'un chant plus sonore
L'humble fredon de mes pipeaux.

*
*
*

Il est bon de préciser que toutes les corporations de France n'eurent pas à la même époque les mêmes patrons ; non seulement des confréries de même métier eurent des patrons différents, mais un même saint servit souvent de patron pour des corporations de métiers dissemblables.

À Châlons, à Villeneuve-sur-Yonne, saint Nicolas était le patron des mariniers, tandis que ceux de Mergey, dans l'Aube, avaient choisi saint Julien l'Hospitalier, le formidable passeur (1).

Saint Julien était adopté par ailleurs par les corporations d'hôteliers et d'aubergistes. Pourquoi ces choix différents et parfois incompréhensibles ? C'est que les actes des saints sont très touffus et que

(1) E. MALE : *L'Art religieux au XIII^e siècle*.

des corporations très différentes ont pu trouver dans les actes mêmes et dans les innombrables légendes sur un même saint des motifs appropriés pour en faire leur patron. Il est à remarquer que les saints tenus pour les plus puissants : saint Julien, saint Nicolas, sainte Barbe, saint Antoine, ont été souvent choisis.

Peut-être aussi faut-il supposer que les corporations ouvrières rendaient alors à certains saints un culte dont la tradition ne s'est pas perpétuée aux siècles suivants.

Il semble, d'ailleurs, que certaines corporations aient été subdivisées en confréries dont chacune vénérât un saint particulier.

A Chartres, par exemple, les tisserands vénéraient saint Etienne, saint Savinien et saint Potentien ; sans doute la corporation était-elle divisée en petites confréries pieuses qui honoraient chacune un saint tout en n'ayant qu'un saint patron commun (1) ; on ne peut que conjecturer sur ce point.

De nos jours, la coutume de fêter le saint patron choisi jadis par un corps de métier tend à disparaître, et la plupart de ceux qui chôment encore le jour de la fête du saint ignorent tout de son histoire et des anciennes légendes. Ils continuent simplement une tradition, de sorte qu'il ne paraît pas opportun de reviser le choix des patrons, ainsi que le conseille aux cuisiniers le poète R. Ponchon.

Après avoir cherché, d'une façon générale, les motifs du choix des saints patrons de corporations, j'ai essayé de connaître ceux qui avaient été en honneur à Compiègne.

J'avoue n'avoir trouvé que très peu de renseignements (voir annexe C), et seulement pour la période allant de 1730 à la Révolution. Il s'agit des corporations qui célébraient leur fête annuelle à l'église.

(1) E. MALE : *L'Art religieux au XIII^e siècle*.

des Cordeliers (1). Eliminons tout d'abord les confréries dont il a été parlé déjà, ou dont le choix s'explique aisément :

Charpentiers : Fête de saint Joseph, le 19 mars.

Cordonniers : Saint Crépin et Crépinien, le dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

Chaudronniers : Saint Eloi, le 25 juin, fête de la translation du saint.

Paveurs : Saint Roch, le 16 août.

Vitriers : Saint Luc, le 18 octobre.

Serruriers : Saint Eloi, le 1^{er} décembre.

Les bûteliers avaient pour patron saint Nicolas : les actes du saint mentionnent qu'un jour des matelots en péril prièrent saint Nicolas, qui leur apparut. Il se mit à les aider dans la manœuvre du bâtiment, soit aux antennes, soit aux cordages et la tempête cessa aussitôt.

Certains auteurs prétendent, au surplus, que Nicolas dérive de Nichus, dieu des eaux de la vieille Germanie (2). Il est remarquable, en tout cas, de constater que saint Nicolas fut toujours en grande vénération dans l'Est de la France et qu'il est resté le patron de la Lorraine.

Les boulangers fêtaient saint Honoré le 16 mai.

Rien dans les actes de ce saint ne justifie le choix dont il a été l'objet. En voici toutefois une explication :

Partageant son temps entre l'étude et la prière, Honoré fut bientôt promu au sacerdoce, par Bêat VII, évêque d'Amiens. Lorsque Bêat mourut, vers 554,

(1) *Archives départementales de l'Oise*, série H, Cordeliers de Compiègne.

(2) DE SEGANGE : *Les saints Patrons de Corporations*, T. II, p. 533.

Honoré fut désigné par le peuple et le clergé pour lui succéder (1).

Sa nourrice, occupée à faire son pain et à chauffer son four, ne voulant pas ajouter foi à cette nouvelle, s'écria qu'elle croirait plus volontiers que le fourgon ardent qu'elle tenait entre les mains prendrait racine et se changerait en arbre ; ce qui arriva effectivement quand elle l'eut planté dans sa cour.

C'est sur ce fait, en l'absence de document, que l'on appuyait l'origine du patronage des boulangers.

Les chapeliers avaient choisi sainte Barbe, ainsi que les brossiers, parce que leurs produits étaient faits avec diverses espèces de poils ou barbes (2). Il s'agit, on le voit, d'un calembour sur le nom.

Les couvreurs honoraient le Saint-Sacrement, le jour de son Octave.

Ceci s'explique parfaitement car les couvreurs et les maçons se partageaient la construction des cheminées et s'efforçaient, sans grand succès, de les empêcher de fumer (3). Ils avaient eu, par exemple, l'idée assez étrange d'obstruer les conduits sur la faite, par des paniers d'osier enduits de plâtre. Cet obstacle favorisait peut-être le tirage, mais plus certainement les incendies, car l'osier se séchait rapidement et les paniers s'enflammaient.

En pareil cas, il était fait appel aux couvreurs, dont les nom et domicile devaient être enregistrés chez le commissaire de leur quartier.

Si l'on appelait les couvreurs, on comptait surtout alors, pour conjurer ces sinistres, sur la Providence et l'on promenait le Saint-Sacrement sur les lieux.

C'est ainsi que l'incendie qui prit au Louvre le

(1) DE BEAUVILLE : Document publié en 1877, tiré d'un manuscrit du XIV^e siècle.

(2) *Petits Bollandistes*, T. XIV, p. 60.

(3) FRANKLIN : *Les Corporations ouvrières de Paris du XII^e au XVIII^e siècle*.

6 février 1661 « fut empêché d'y faire aucun notable progrès par la diligence avec laquelle on travailla à l'éteindre et qui eut d'autant plus de bon succès que Leurs Majestés (1), suivans les mouvemens de leur insigne piété, eurent recours au St-Sacrement. qu'Elles firent aussitost apporter de l'Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, d'où l'ayant reçu à la porte du Louvre, après qu'il eut visiblement détourné le vent et ainsi arresté les flammes, elles le reconduisirent jusques en la dite église, accompagnées de toute la cour, avec une dévotion des plus exemplaires ».

Les perruquiers s'étaient placés sous le patronage de saint Louis, ainsi qu'un grand nombre d'autres corps de métiers.

Vers le commencement du règne de Louis IX, roi de France, la prévôté de Paris avait été affermée et cette organisation avait donné lieu à de grands abus. Le roi les fit cesser en 1258, et nomma un riche bourgeois : Etienne Boileau, prévôt de la capitale. Ce prévôt recueillit les usages et coutumes des divers métiers dont la plupart n'avaient jamais été écrits ; il les coordonna, les améliora et composa ainsi le livre des Métiers (2).

C'est de cette époque que datent la plupart des statuts de corporations : il ne faut donc pas s'étonner du choix fréquent de saint Louis.

Saint Cyr et sainte Julitte étaient fêtés le 16 juin et le 16 février par les scieurs de long : la Légende dorée conte que Julitte était une illustre matrone d'Icone. La persécution qu'elle voulait éviter la força à venir à Tarse, en Cilicie, avec son fils Quirice, qui fut plus tard saint Cyr, âgé de 3 ans.

Amenés devant l'empereur Alexandre, celui-ci les fit couper tous deux par morceaux qu'il fit disperser. Ceci se passait vers l'an 230.

(1) *Gazette de France 1661*, n° 10, p. 151.

(2) DE SEGANGE : *Les saints Patrons de Corporations*, T. II, p. 188.

Les tonneliers, en souvenir du martyr de saint Jean-Baptiste, dont la tête fut tranchée d'un coup de hache, outil dont ils se servaient, avaient choisi ce patron qu'ils célébraient le 24 juin.

Les vanniers avaient pour patron saint Antoine ancien supérieur d'un monastère de Thébaïde, dont les moines tressaient des corbeilles pour vivre.

Enfin, les merciers, ciriers, épiciers-droguistes, s'étaient placés sous la protection de saint Marcoul, qui guérissait les écrouelles (1).

Une chapelle de Saint-Marcoul, dont l'entretien restait à la charge de cette confrérie, existe encore à Saint-Jacques de Compiègne ; c'est la troisième à gauche en entrant. Il y figure un tableau représentant Louis XVI rendant grâce à Dieu devant la châsse de saint Marcoul, avant de toucher les malades. Empêché par l'état des routes de se rendre à Corbeny, Louis XVI fit venir la châsse à Compiègne, où il vint la vénérer le 11 juin 1775. Ce geste, que tous les rois de France accomplissaient après leur sacre, était censé leur donner le pouvoir de guérir les écrouelles, tout comme saint Marcoul.

* * *

Je n'ai pas voulu terminer cette causerie sans vous parler des saints que vous verrez défiler en mai prochain, parmi les groupes de corporations, au cours des fêtes compiégnoises de Jeanne d'Arc. Leur affectation, si je puis m'exprimer ainsi, ne correspond pas entièrement à celle que je viens de vous indiquer. Toutefois, je vous rappelle que les corporations ont eu des patrons différents, selon les régions et selon les époques.

Il est donc fort possible que les saints que vous verrez aient été exactement, au temps de Jeanne d'Arc, les patrons des corporations, dont ils seront

(1) Statuts des marchands merciers, épiciers, droguistes de Compiègne, 1729.

suivis ; quoiqu'il en soit, les documents très rares. que M. Fournier Sarlovèze a bien voulu me permettre de consulter, ce dont je le remercie au passage, justifient pleinement le choix qui a été fait.

Passons sur les patrons classiques : saint Yves, pour les avocats ; saint Pierre, pour les pêcheurs et poissonniers ; saint Honoré, pour les pâtisseries ; saint Eloi, orfèvres ; saint Luc, peintres ; saint Joseph, charpentiers ; saint Come et saint Damien, pour les médecins ; saint Fiacre, pour les maraîchers ; Noë, pour les cafetiers ; saint Christophe, déménageurs ; sainte Catherine, charrons et carrossiers ; saint Barthélémy, fourreurs ; saint Laurent, cuisiniers, miroitiers.

Saint Nicolas patronnait au Moyen-Age, non seulement les bûteliers, mais encore beaucoup de ceux qui trafiquaient des marchandises transportées par eau : marchands de vin, marchands de grains et boulangers.

Sainte Madeleine, presque toujours représentée avec un vase à la main, patronne les verriers.

Saint Abdon a été choisi par les tonneliers : ce saint très honoré en Bourgogne, dans la région de Nuits-Saint-Georges, doit son choix au calembour fait sur son nom « St Tape-don », allusion au vacarme que font les tonneliers en frappant sur les futailles (1).

Sainte Anne, qui fut une femme forte par excellence et parfaite ménagère, sert de modèle à tous ceux et celles dont le rôle consiste à garder et embellir le foyer, à l'entretenir, à y maintenir l'ordre : gantiers, couturières, lingères, tapissiers. On se plaisait même autrefois à l'invoquer pour retrouver les objets perdus.

Elle est également patronne des fripiers, qui recueillent avec soin les vieilles gardes-robes et les ustensiles de ménage.

(1) DE SEGANGE : *Les saints Patrons des Corporations*.

Saint Roch, qui se dévoua longtemps pour soigner les pestiférés, est choisi par les pharmaciens et les herboristes.

Saint Léonard avait la renommée de secourir les captifs ; d'après la légende :

Un gentilhomme avait un prisonnier de guerre dont il espérait tirer une grosse rançon ; craignant saint Léonard qui, à l'époque, délivrait les prisonniers, il fit creuser une fosse profonde, se fondant sur ce motif qu'il n'avait pas ouï dire que le saint retirait les gens « des entrailles de la terre ». Le prisonnier fut descendu dans la fosse, mais après avoir prié, il fut néanmoins délivré par saint Léonard qui brisa ses chaînes.

Cette protection accordée « jusque dans les entrailles de la terre » est sans doute l'origine du patronage que les houilleurs de Liège réclament de saint Léonard.

Le pouvoir de briser les fers a donné l'idée aux serruriers, forgerons, mécaniciens de l'adopter comme patron (1).

Les ouvriers qui cultivent un jardin suivront sainte Roseline.

Sainte Roseline de Villeneuve, religieuse chartreuse (1263-1329), née au château de ses parents, entre Lorgues et Dragnignan, est la protectrice des moissons(2).

Pendant que sa mère la portait encore, elle apprit par une révélation, qu'elle enfanterait une rose sans épines, dont le parfum embaumerait la contrée tout entière.

Un jour, Roseline portait dans son tablier des pains qu'elle comptait distribuer aux pauvres. Quand

(1) DE SEGANGE : *Les saints Patrons de Corporations*, T. II, p. 421.

(2) DE SEGANGE : *Les saints Patrons de Corporations*, T. I, p. 453.

son père survint, lui demandant ce qu'elle portait, elle répondit : « des roses », et, ouvrant son tablier, elle étala de magnifiques roses. Roseline devint prieure du couvent de Celle-Roubaud, près du château paternel.

A sa mort, le démon ne put formuler contre elle que le reproche suivant : « Elle s'est laissée aller au repos durant une après-midi ». C'était proclamer sa sainteté.

En souvenir du miracle des roses, sainte Roseline fut invoquée pour la protection des moissons. En 1817, elle fut priée par la population de Lorgues pour que la pluie sauve la récolte des blés.

Le lendemain une pluie abondante tomba. Ce miracle est constaté par une plaque de marbre apposée dans sa chapelle.

Sainte Barbe doit à une partie de sa légende le patronage de la corporation des couvreurs et maçons.

Barbe fut enfermée par son père Dyoscore dans une tour et plus précisément, dans la salle de bains située au bas de cette tour (1). Deux fenêtres seulement éclairaient cette pièce et Barbe en fit percer une troisième en l'honneur de la Sainte-Trinité ; d'où il ressort que Barbe s'entendait aux travaux de maçonnerie.

Les chaudronniers ont adopté pour patron un saint régional : saint Quentin.

Voici sa légende, tout au moins ce qui est en rapport avec le sujet qui nous occupe.

Rictiovare, gouverneur du Vermandois et de l'Amiénois, sous Dioclétien, fit martyriser Quentin et ne réussissant pas à fléchir sa volonté, le menaça de le conduire à Rome. S'étant arrêté à Marteville, Rictiovare livra son prisonnier à une dernière torture. Il manda un serrurier, d'autres disent un forgeron, et lui commanda des broches de fer et des

(1) DE SEGANGE : *Les saints Patrons de Corporations*, T. II, p. 521.

alènes pour transpercer le martyr. Ce supplice n'eut pas plus de succès que les précédents et Quentin finit par être décapité.

Une légende mentionne que le forgeron qui avait fabriqué les alènes mourut d'une horrible maladie et que, depuis ce temps-là, aucun maréchal-ferrant ne peut s'établir à Marteville sans être atteint d'hydropisie mortelle. En vain, un seigneur du lieu : Faucher de Caulaincourt, qui vivait au xv^e siècle, fit-il venir un forgeron du fond de la Normandie : le sort commun l'atteignit aussitôt.

* * *

Il ne me reste plus à vous entretenir que de saint Antoine et de saint Jean-Baptiste ; tous deux peuvent être réclamés avec quelque raison par la plupart des corps de métiers.

Saint Antoine est le patron des fossoyeurs.

Lorsqu'il se rendit dans le désert, à l'âge de 90 ans, pour visiter saint Paul, le premier ermite, Antoine le trouva mort. Il pria Dieu et vit tout à coup deux lions qui, venant du désert, grattèrent le sol avec leurs griffes et firent une fosse pour saint Paul, puis s'en retournèrent paisiblement.

Saint Antoine et son inséparable cochon était tout naturellement désigné pour patronner les corporations de bouchers, marchands de porcs, charcutiers, fermiers, éleveurs.

Depuis la fin du xiv^e siècle, saint Antoine est toujours représenté accompagné d'un porc qui porte au cou une clochette. Le peuple eût bientôt fait d'imaginer que le saint ermite avait vécu dans la solitude avec ce compagnon fidèle. Une image de confrérie, mal comprise, a très probablement donné lieu à la légende.

Il y avait en Dauphiné un ordre religieux que deux barons avaient fondé en 1095, sous le patronage de saint Antoine. Les Antonins étaient des frères hospitaliers qui se dévouaient au soin des malades et des

pèlerins. L'ordre, protégé par les particuliers et par le roi, eut des maisons dans beaucoup de villes de France. Les ordonnances de police, qui défendaient de laisser les porcs errer librement par les rues, firent une exception pour ceux qui appartenaient aux Antonins. Les porcs de l'hôpital, une clochette au cou, allaient tranquillement chercher leur nourriture dans le ruisseau. Des dessins, probablement des sceaux, consacrerent ce privilège. Saint Antoine, patron de l'ordre, y fut représenté accompagné d'un porc portant la clochette. Ce qui prouve que telle fut bien, en effet, l'origine de l'attribut, c'est que saint Antoine fut presque toujours en même temps, représenté avec une béquille en forme de T, dessinée sur son manteau. Cette béquille était comme le blason des Antonins et rappelait leur engagement de se consacrer aux infirmes. L'image se grava dans la mémoire de la foule et se transmit de siècle en siècle, bien que le sens primitif en fut tout à fait oublié (1). Au xv^e siècle déjà, le cochon accompagnant saint Antoine était considéré comme un symbole des péchés et du diable, image des jouissances impures et des appétits charnels que le saint avait surmontés victorieusement par le jeûne et l'abstinence.

Une gravure de Thomassin, de 1700, en l'honneur de Dieu et de saint Antoine, représente un petit monument du xv^e siècle qui a servi de sépulture à noble homme Potier, commandant de l'ordre et chevalerie de Saint-Ladre de Jérusalem. Il est surmonté d'un saint Antoine s'appuyant de la main droite sur un bâton en forme de tau, foulant aux pieds des flammes au milieu desquelles se précipitent des cochons, grands et petits.

Chaque année, à Rome, le 17 janvier, on amène tous les bestiaux pour les faire bénir devant l'église de Saint-Antoine di Monti et le dimanche dans l'octave de Saint-Antoine, on bénit devant la même

(1) E. MALE : *L'Art religieux au XIII^e siècle*, p. 341.

église les chevaux de poste et les mules blanches du pape, les équipages de la cour pontificale et des grandes maisons de Rome.

*
*
*

Saint Jean-Baptiste est à la fois le patron des corroyeurs, tisseurs de drap, couteliers, armuriers, bourreliers, selliers, ramoneurs et bien d'autres encore.

Saint Mathieu et saint Marc assurent (1) que Jean-Baptiste avait ordinairement un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour des reins; voilà qui explique le choix des tisserands et des corroyeurs.

Les circonstances successives du martyre de saint Jean-Baptiste justifient le patronage des autres corporations.

La tête du saint fut tranchée d'un coup de sabre ou de hache: voilà pour les armuriers et couteliers qui fêtaient le jour de la décollation de saint Jean-Baptiste.

D'après la légende citée par E. Razy, Hérodiade prit entre ses mains la tête de Jean, puis lui perça la langue, comme dernière vengeance, avec une épingle d'or. Les ouvriers qui se servent d'aiguilles, de poinçon ou de clous: bourreliers, tailleurs, etc... adoptèrent le saint.

Les ramoneurs firent de même en souvenir de la combustion et de la réunion des os de saint Jean-Baptiste.

Ceux-ci furent brûlés par Julien l'Apostat, puis honorés comme reliques à Gênes, après qu'Alexandre III et Innocent IV eurent reconnu leur authenticité (2).

(1) Saint-Mathieu: III, 4. — Saint-Marc: I, 6.

(2) J. DE VORAGINES: Légende dorée.

* * *

J'en ai fini, Mesdames et Messieurs, avec la longue théorie des Saints Patrons de corporations. J'espère que cet aperçu sur la vie des Confréries de métiers du Moyen-Age, sur les raisons mystiques autant que professionnelles, puériles autant que touchantes, du choix de leur patron, vous aideront à les mieux comprendre et à mieux aimer les vestiges qui nous restent de ce passé.

P. BONNETON.

Annexe A

Procès-verbal de Nomination de Gardes de la Communauté des Vanniers-Boisseliers

Compiègne, 23 Mars 1766

(ARCHIVES DE LA VILLE)

23 Mars 1766.

Du vendredi vingt trois mars mil sept cent soixante six, trois heures de relevées, par devant nous Louis Marie Lévesque, seigneur de Borogne, Marsy et autres lieux, conseiller du Roy, Président en l'Election, maire et lieutenant général de police de la ville, faubourg et banlieue de Compiègne.

Sont comparus les Maîtres de la Communauté des vanniers, boisseliers de cette ville de Compiègne, lesquels ont dit que pour veiller et empêcher les abus, malfaçons et contraventions qui se font depuis quelques années audit art et métier et pour porter avec plus d'exactitude et de décence les flambeaux de la Communauté aux processions qui se font tous les ans pendant l'octave du Très Saint Sacrement, il convient de nommer entre eux de nouveaux gardes. Pourquoi ils nomment Louis Melchior Cologne, Maître pour garde de la Communauté, ce qu'entendu par le Procureur du Roy je luy a nommé Garde pour le Roy Jean Marie Huard, Maître ancien auxquels gardes

avons enjoint de se transporter dans tous les lieux et endroits où il se travaille du dit métier de vannier boisselier, pour voir et connaître les malfaçons et contraventions qui se font au dit art et métier et au dit cas de malfaçon et contravention saisir de par le Roy notre Sire, la justice, en dresser procès verbal qu'ils déposeront en notre greffe, après l'avoir affirmé véritable par devant nous pour jectuy communiqué au Procureur du Roy et sur ses conclusions estre par nous ordonné ce qu'il appartiendra, et avons desdits gardes cy présents et acceptans, pris et reçu le Serment au cas requis et accoutumé et jectuy fait ils ont promis de bien et fidèlement se comporter en leur Commission. Au surplus, enjoignons auxdits gardes de porter eux mêmes les flambeaux de ladite Communauté en bon état aux processions qui se font tous les ans pendant l'octave du Très Saint Sacrement suivant la coutume et ont signé avec nous et le Procureur du Roy.

Signé : HUARD, VÉRON, VÉRON fils, COLOGNE,
LEVESQUE, CONSTANT.

Annexe B

Admission à la Maîtrise d'un compagnon Menuisier

(ARCHIVES DE COMPIÈGNE)

22 Juin 1766.

Du mercredi vingt deux juin mil sept cent soixante six, trois heures de relevée, par devant nous Louis Marie Lévesque, écuyer seigneur de Berogne, Marsy et autres lieux, Conseiller du Roy, Président en l'Election, maire et lieutenant général de police de la ville, faubourg et banlieue de Compiègne.

Est comparu Pierre Jacques Marony, Compagnon de l'art et métier de menuisier audit Compiègne.

Lequel nous a requis vouloir le recevoir Maître menuisier audit Compiègne, remontrant pour y parvenir estre capable et suffisant pour estre reçu Maître audit art et métier, offrant de le faire certifier par Thimothée Chevreux, garde pour le Roy, Claude Sarazin et Jean des Bœufs, Maîtres et Gardes de la Communauté des menuisiers audit Compiègne et autres Maîtres de la Communauté lesquels cy présents ont certifié que le dit Marony est capable et suffisant pour estre reçu Maître et exercer ledit métier.

Surquoy oui le Procureur du Roy et de son consentement nous avons reçu et recevons ledit Marony, Maître dudit art et métier de menuisier audit Compiègne pour y tenir boutique ouverte et y exercer ledit métier, à la charge par luy de se bien et fidèlement

comporter en ladite maîtrise et d'observer les ordonnances de sa Majesté, arrêts et réglemens de Police, ce qu'il a promis de faire après serment par luy presté en la manière ordinaire et accoutumée ; à la charge par ledit Marony de payer es mains dudit Chevreux la somme de dix livres à laquelle nous avons arbitré du consentement du Procureur du Roy, ce que ledit Marony devoir payer pour le service et flambeaux de ladite Communauté, conformément aux ordonnances de laquelle somme ledit Chevreux sera tenu de prendre compte par devant nous.

(Signatures.)

Annexe C

Corporations ayant laissé des traces à Compiègne dans les Archives de la Ville

Vitrier-peintre : 1757 à 1766.
Tailleur d'habits-chaussetier : 1735 à 1766.
Tourneur : 1766.
Coutelier-taillandier : 1736-1766.
Charron : 1757.
Maçon-paveur : 1736 à 1767.
Menuisier : 1757 à 67.
Revendeur vieilles hardes : 1737 à 1767.
Tisserand : 1756.
Sellier-bourrelier : 1757/66.
Vannier : 1766.
Mégissier : 1757/67.
Mercier-épiciier-chandellier : 1736/67.
Boucher : 1722/1766.
Tisserand : 1760.
Corroyeur : 1759.
Cordier : 1758.
Potier : 1757.
Marchand de grains : 1758-59.
Cordonnier : 1735 à 1767.
Plâtrier : 1758/67.
Boisselier : 1757.
Charcutier-pâtissier-rôtisseur : 1735 à 1766.
Barbier-perruquier : 1736/1760.
Chaudronnier : 1738/66.
Charpentier : 1757/66.
Tanneur-chamoiseur : 1757.
Fossoyeur : 1757.
Chapellier : 1719/1766.

Maréchal : 1742/57.
Boulangier : 1734/1767.
Serrurier : 1738/66.
Tonnelier : 1725/65.
Bonnetier : 1736/1766.
Menuisier : 1766.
Vinaigrier : 1738/57.
Couvreur : 1757.
Sage-femme : 1734-1738.

Les pièces examinées consistent en certificats de maîtrise, nominations de gardes de communautés et suppliques diverses.
